

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2017

C'est sur une note positive que s'est terminée l'année 2017 pour notre système de gestion environnementale. Un audit de maintien selon la norme ISO-14001: 2004 a eu lieu en juin 2017 et l'audit a permis de vérifier la performance et le bon fonctionnement du système; seulement deux non-conformités mineures relatives à des aspects techniques ont été soulevées. Il s'agissait du dernier audit selon cette version de la norme. En effet, le système devra migrer à la version 2015 d'ici le début de l'été et cela implique beaucoup de changements dans les procédures et la documentation.

Le suivi et mesurage des contrôles opérationnels nous permet de conclure à une bonne maîtrise du système. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. En ce qui concerne le respect des prescriptions de récolte de plus de 4 ha d'un seul tenant, il faudra y apporter une attention particulière car certains éléments devront être améliorés. Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons à ce niveau l'envoi de quatre-vingts trousseaux environnementales aux nouveaux membres, lesquelles contiennent notamment une copie du nouveau guide des saines pratiques d'intervention. La collaboration avec Produits forestiers Résolu et Groupe Rémabec s'est aussi poursuivie pour le maintien de leur certification SFI de l'approvisionnement en fibre de la forêt privée. Nous continuons donc à travailler de concert avec ces deux entreprises dans un processus de visites conjointes des opérations et de formation-sensibilisation des producteurs.

La mise en place d'objectifs environnementaux et de cibles à atteindre contribue au principe d'amélioration continue qui est la base du système. Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup travaillé sur les services de support technique aux producteurs, notamment au niveau du programme d'accréditation des entrepreneurs de récolte, toujours dans l'optique de concentrer les efforts dans les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. Considérant que les opérations se font de plus en plus de façon mécanisée, il est primordial d'exercer une influence sur la qualité des pratiques forestières de ces entrepreneurs. À un autre niveau, un premier courriel a été envoyé à environ 300 producteurs inscrits sur une nouvelle liste de diffusion qui servira à communiquer avec les membres et les sensibiliser à certains enjeux.

Plus que jamais, la certification environnementale ISO 14001 permet au Syndicat des producteurs de bois de se démarquer comme organisation et d'avoir les moyens de ses ambitions. Il s'agit d'un atout majeur dans le contexte actuel et cela démontre la pertinence de tout le travail qui a été réalisé jusqu'à maintenant.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental